



CCMI retard livraison construction

Par **Alberto Lucie**, le **06/06/2018** à **23:27**

Bonjour,

Nous faisons actuellement construire une maison.

L'ouverture de chantier a été effectuée le 13 juin 2017, avec une durée maximale de chantier de 1 an.

Il y a quelque temps, le constructeur nous a annoncé une livraison le 29 juin 2018. Nous y avons donc répondu que ce n'était pas possible et le conducteur de travaux nous à indiqué oralement « a ben le 13 alors ». Sauf qu'il a refusé de nous le notifier par écrit.

Une fois notre préavis donné, la secrétaire nous a informée que c'était La DROC qui faisait fois et que ce document était en date du 29 juin 2017.

Aujourd'hui, aucune date de remise des clés n'a été fixée. Il reste des choses à faire à la maison. Le constructeur doit nous rappeler depuis le début de semaine mais fait encore une fois trainer.

Que pouvons-nous faire ? Nous devons obligatoirement quitter notre location samedi prochain 16 juin.

Nous nous sentons perdus et impuissants.
Si vous pouvez-nous aider.

Merci